



COM

60 RUE VERGNIAUD
75640 PARIS CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

SERVICE CLIENTS :

2 000 € pour tous
s'imposent

Des mesures d'accompagnement financières dans le cadre du Projet Services Clientèles prévoient, pour les agents de GCC et ASC qui feront désormais de la prise d'appels clients, une indemnité de 2 000 € (après une période de 3 mois).

PERSONNE NE DOIT ÊTRE OUBLIÉ

Depuis de nombreuses années, les agents affectés en RC qui subissent une pression soutenue pour le commercial et l'accessibilité, s'adaptent aux évolutions successives de leur métier, mais ne bénéficient d'aucune reconnaissance.

Pour certains, cette situation dure depuis la création des services RC, et c'est encore ces derniers qui seront sollicités en accompagnement des nouveaux arrivants.

Les agents ne peuvent pas se contenter des éloges de nos dirigeants sur leur large contribution à la réussite de La Banque Postale.

Les agents RC exigent une contrepartie sonnante et trébuchante. Une indemnité de 2 000 € pour tous et sans condition, ce ne serait pas un cadeau mais une juste récompense du travail et de l'investissement que personne ne conteste depuis de nombreuses années.

**UN TRAITEMENT ÉGALITAIRE AVANT TOUT
SERA L'UNE DES REVENDICATIONS DÉFENDUES PAR FO COM
LORS DES FUTURES RENCONTRES NATIONALES SUR LE PROJET.**

B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

OUI NON

Bulletin à remettre
au responsable
local ou à retourner à :

FO COMMUNICATION
60 RUE VERGNIAUD
75640 PARIS CEDEX 13

NOM :

PRÉNOM :

EMPLOYEUR :

ÉTABLISSEMENT :

GRADE/NIVEAU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :

TÉL. :

ADRESSE :

MAIL :

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

À COMPTER DU :

À, LE

SIGNATURE